

Bulletin de déclaration d'une œuvre radiophonique ⁽¹⁾

Scam*

Ne rien inscrire dans ce cadre

n° d'œuvre

Je déclare (ou nous déclarons) au répertoire de la Scam un seul choix possible

- une œuvre dans une émission / magazine (alors cocher un seul genre dans la rubrique ci-dessous)
- ou une œuvre hors émission / magazine (alors cocher un seul genre dans la rubrique ci-dessous)
- ou une participation à une émission / magazine
- ou une émission

titre de l'œuvre
titre de l'émission / magazine

Genre de l'œuvre ou de la participation (voir les définitions en dernière page) un seul choix possible

<input type="checkbox"/> documentaire unitaire	mn	
<input type="checkbox"/> essai radiophonique ou pièce expérimentale	mn	
<input type="checkbox"/> œuvre littéraire de fiction non dramatisée	mn	<input type="checkbox"/> inédite pour la radio : oui <input type="checkbox"/> non (cf « autres genres »)
<input type="checkbox"/> billet	mn	
<input type="checkbox"/> chronique	mn	
<input type="checkbox"/> entretien (2)	mn	<input type="checkbox"/> vous êtes meneur de l'entretien <input type="checkbox"/> ou invité à l'entretien
<input type="checkbox"/> reportage	mn	
<input type="checkbox"/> débat (2)	mn	
<input type="checkbox"/> interview (2)	mn	<input type="checkbox"/> vous êtes interviewer <input type="checkbox"/> ou interviewé
<input type="checkbox"/> rubrique	mn	
<input type="checkbox"/> textes de présentation d'œuvres*	mn	<input type="checkbox"/> archives <input type="checkbox"/> concert <input type="checkbox"/> fiction <input type="checkbox"/> émission

*œuvres distinctes de celles du déclarant ou non admises au répertoire de la Scam

Autres genres

<input type="checkbox"/> conférence	mn	
<input type="checkbox"/> lecture éditée	mn	nom de l'éditeur (3) <input type="text"/>

(1) Le présent bulletin a valeur déclarative. Il est soumis aux statuts, règlement général et règles de répartition de la Scam. Conformément à ces règles, la société se réserve le droit de vérifier les informations qui y sont portées.

Le bulletin de déclaration doit être adressé à la Scam au plus tard dans un délai de trois mois suivant la date de la première exploitation de l'œuvre.

(2) Partage des droits à parts égales entre participants à défaut d'un accord cosigné par tous

(3) Reportez vous au contrat d'édition signé avec votre éditeur afin de vérifier si vous lui avez cédé les droits de lecture de votre ouvrage ou si vous vous êtes réservé ces droits.

La diffusion de l'œuvre ou de la participation

ponctuelle

<input type="checkbox"/> première diffusion	date / /	diffuseur	heure de diffusion h	autres médias (sites internet, webradios...)
<input type="checkbox"/> rediffusion	/ /		h	

régulière (à déclarer par trimestre)

<input type="checkbox"/> première diffusion	<input type="checkbox"/> quotidienne <input type="checkbox"/> hebdomadaire (jour)	<input type="checkbox"/> mensuelle <input type="checkbox"/> autre (préciser)		
date de début / /	date de fin / /	diffuseur	heure de diffusion h	autres médias (sites internet, webradios...)
<input type="checkbox"/> rediffusion	<input type="checkbox"/> quotidienne <input type="checkbox"/> hebdomadaire (jour)	<input type="checkbox"/> mensuelle <input type="checkbox"/> autre (préciser)		
date de début / /	date de fin / /	diffuseur	heure de diffusion h	autres médias (sites internet, webradios...)

nom et adresse de la (ou des) société(s) de production
--

Le ou les auteurs – Répartition des droits

Le ou les soussignés déclarent sur l'honneur être le ou les seuls auteurs de l'œuvre déclarée. Ils certifient véritables les déclarations du présent bulletin qui n'engagent que leur seule responsabilité. Il est nécessaire de signaler l'utilisation d'œuvres préexistantes (lectures, extraits d'œuvres, radio, TV,...) utilisées dans les œuvres déclarées afin que tous les ayants droit puissent être rémunérés.

À remplir en capitales.

nom	prénom	part en %	signature obligatoire
n° d'auteur Scam	téléphone		date / /
fonction <input type="checkbox"/> producteur délégué pour Radio France et RFI <input type="checkbox"/> collaborateur spécialisé <input type="checkbox"/> journaliste <input type="checkbox"/> traducteur <input type="checkbox"/> autre (préciser)			
vos coordonnées (uniquement en cas de modifications) / adresse			
courriel (4)			

nom	prénom	part en %	signature obligatoire
n° d'auteur Scam	téléphone		
fonction <input type="checkbox"/> producteur délégué pour Radio France et RFI <input type="checkbox"/> collaborateur spécialisé <input type="checkbox"/> journaliste <input type="checkbox"/> traducteur <input type="checkbox"/> autre (préciser)			
vos coordonnées (uniquement en cas de modifications) / adresse			
courriel (4)			

nom	prénom	part en %	signature obligatoire
n° d'auteur Scam	téléphone		
fonction <input type="checkbox"/> producteur délégué pour Radio France et RFI <input type="checkbox"/> collaborateur spécialisé <input type="checkbox"/> journaliste <input type="checkbox"/> traducteur <input type="checkbox"/> autre (préciser)			
vos coordonnées (uniquement en cas de modifications) / Adresse			
courriel (4)			

nom	prénom	part en %	signature obligatoire
n° d'auteur Scam	téléphone		
fonction <input type="checkbox"/> producteur délégué pour Radio France et RFI <input type="checkbox"/> collaborateur spécialisé <input type="checkbox"/> journaliste <input type="checkbox"/> traducteur <input type="checkbox"/> autre (préciser)			
vos coordonnées (uniquement en cas de modifications) / adresse			
courriel (4)			

Observations

Définition des genres

Documentaire unitaire

Un documentaire unitaire est une œuvre autonome conçue pour être une entité en soi. Si le documentaire nécessite qu'il soit diffusé en plusieurs fois, il sera néanmoins considéré comme une œuvre unitaire.

Essai radiophonique ou pièce expérimentale

Il s'agit d'une œuvre caractérisée par l'hétérogénéité, aussi bien dans le choix des matériaux que dans la forme, mais ne pouvant être assimilée ni au récit, ni au documentaire. Il est fondé sur l'expressivité des sons et sur le mélange des genres, combinant certains aspects des formes citées avec l'emprunt à des formes d'art expérimental, comme la musique électro-acoustique, la poésie sonore ou le théâtre musical (ex. : « Hörspiel »).

Œuvre littéraire de fiction non dramatisée

il s'agit des lectures de textes non scénarisés.

Billet

Le billet est un texte court écrit faisant apparaître le point de vue de l'auteur.

Chronique

La chronique fait apparaître le point de vue critique de l'auteur sur un thème (artistique, dramatique, littéraire, musical, politique, scientifique, de société ...). Elle peut être dialoguée et peut inclure plusieurs formes radiophoniques distinctes (parole, extrait sonore, archive, reportage, interview...).

Entretien

Un entretien est un échange documenté et approfondi qui traite d'une manière construite d'un sujet ou d'un thème défini.

Reportage

Le reportage est une œuvre composée d'éléments recueillis sur le terrain et/ou assemblés pour illustrer le sujet abordé. Il est conçu pour être intégré ou non à un magazine, accompagné ou non d'autres œuvres.

Débat

Le débat est une discussion menée avec au moins trois personnes, y compris le meneur du débat, sur un sujet établi.

Interview

L'interview est un dialogue spontané, en situation ou non, dont le but est de recueillir un témoignage ou une information.

Rubrique

La rubrique est un module à caractère informatif (exemples : cinéma, gastronomie, jardinage, presse, santé ...), hors promotion et services.

Textes de présentation d'œuvres distinctes de celles du déclarant ou d'œuvres non admises au répertoire de la Scam

Émission d'archives, de concert, de fiction, programme musical...

Sont exclus de la répartition du forfait de radiodiffusion en vertu des accords conclus entre les sociétés d'auteurs et les diffuseurs, notamment : les jeux, les concours, les offices religieux, les textes de présentation et d'enchaînement de type annonce, désannonce, lancements... les émissions de service, les messages publicitaires.

Le barème des œuvres orales, sonores et radiophoniques ainsi que la notice explicative «Comment remplir le bulletin de déclaration d'une œuvre radiophonique» sont téléchargeables sur www.scam.fr.

Les informations demandées dans le présent bulletin sont régies par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En vertu des articles 34 et suivants de la loi, il existe un droit d'accès et de rectification pouvant être exercé auprès de la Scam.

* Société civile des auteurs multimedia Société civile à capital variable – RCS Paris D 323 077 479 – APE 923A
France : 5 avenue Vélasquez 75008 Paris Tél. 01 56 69 58 58 – www.scam.fr
Belgique : Rue du Prince Royal 87. 1050 Bruxelles Tél. (2) 551 03 21 – www.scam.be
Canada : 4446 boulevard Saint-Laurent bureau 202 Montréal H2W 1Z5 (Québec) Tél (514) 738 8877 – www.scam.ca